

**CHARTRE J.A. 2011**



***Cette Charte est établie pour l'année 2011 et pourra faire l'objet d'avenants en fonction des projets communs qui seront présentés.***

***Cette Charte s'adresse aux installations aidées et non aidées.***



**ENTRE**

**le CREDIT AGRICOLE CHARENTE-PERIGORD**, dont le siège social est à SOYAUX, Rue d'Epagnac, représentée par :

- Monsieur François JAUBERT, Président,

**ET**

**Les JEUNES AGRICULTEURS de la DORDOGNE** représenté par :

- Monsieur Damien MARTY, Président,

ci-après dénommés Les JA



**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

- ***Les JA reconnaissent dans le Crédit Agricole Charente-Périgord, l'acteur bancaire de référence impliqué avec efficacité sur le marché de l'agriculture. le Crédit Agricole Charente-Périgord manifeste clairement sa volonté d'accompagnement dans le développement et la réussite de l'installation des JA en menant les actions ci-après :***

## **OFFRE JA – BANQUE AU QUOTIDIEN**

Le Crédit Agricole Charente-Périgord consent des conditions particulières ci-dessous :

- **Réduction de 50% jusqu'à 35 ans sur le tarif du CSCA Agriculteur** (offre globale de gestion de compte), comprenant entre autre les services suivants :
  - Consultation et gestion des comptes professionnels sur Internet
  - Accès aux 5 services experts PLEINCHAMP.COM
- **Service SMS : relevé de compte hebdomadaire gratuit jusqu'à 35 ans**
- **Monétique : prise en charge sur 6 mois des frais de location de matériel sur une location annuelle.**
- **3 premiers numéros offerts** parmi la gamme des 6 revues Uni Editions
- **Gratuité de l'ouverture du compte Marché à Terme.**

## **OFFRE JA – CREDITS**

Le Crédit Agricole Charente-Périgord applique les conditions ci-dessous :

- **Pas de frais de dossiers** sur les prêts professionnels réalisés dans les 3 premières années de l'installation
- **Organisme de Caution CAMCA** à taux réduit pouvant garantir les financements bonifiés et non bonifiés dans un montant maximum de réalisation de 220 000 €
- **Prêt MT complémentaire à taux préférentiel avec souscription Assurance Arrêt de Travail :**
  - Montant : 20 000 € maximum
  - Durée : jusqu'à 7 ans
  - Taux fixe : 1,50% équivalent zone défavorisée
- **Indemnité de Remboursement Anticipé** : pas d'indemnité prélevée en cas de remboursement anticipé d'un prêt bonifié
- **Prêt « avance fermage » :**
  - Montant : 30 000 € maximum
  - Durée : 5 ans maximum
  - Taux préférentiel = taux Moyen Terme Non Bonifié première catégorie moins 20 centimes

## OFFRE JA – ASSURANCES

Le Crédit Agricole Charente-Périgord propose les conditions ci-dessous pour :

- **Bilan personnalisé** réalisé par un Expert Assurances Agricoles
- **Assurances Agricoles** (bâtiments et matériel) : Tarif dégressif les 5 premières années d'installation :

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Tarif de base - 50 %	Tarif de base - 40 %	Tarif de base - 30 %	Tarif de base - 20 %	Tarif de base - 10 %	Tarif de base

- **Assurance Arrêt de travail** : Tarif dégressif les 5 premières années d'installation.

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Tarif de base - 50 %	Tarif de base - 40 %	Tarif de base - 30 %	Tarif de base - 20 %	Tarif de base - 10 %	Tarif de base

## OFFRE JA - MUTUALISME

- **Versement de 50 parts sociales** pour l'ouverture d'une solution Epargne durable

Etre sociétaire du Crédit Agricole Charente Périgord vous permet de être acteur de la vie de votre territoire en partageant les valeurs qui guident nos actions, comme la Proximité, la Responsabilité et la Solidarité, tout en bénéficiant d'avantages privilégiés.

## OFFRE JA – CONSEIL

Le Crédit Agricole Charente-Périgord offre l'accompagnement suivant :

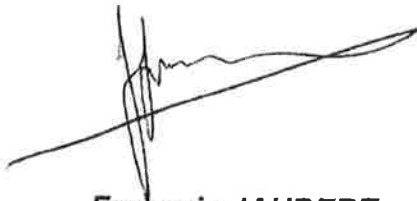
- **Bilan personnalisé** : rencontre systématique annuelle programmée entre le JA et son chargé d'affaires constituant son interlocuteur privilégié.
- **Remboursement de 50% du coût de l'Etude Prévisionnelle (PDE), dans la limite de 750 € maximum.**

✍✍✍✍✍✍✍✍

Fait à EXCIDEUIL, le  
en quatre exemplaires

**Pour le CREDIT AGRICOLE  
CHARENTE-PERIGORD**

**Le Président**



**François JAUBERT**

**Pour les JEUNES AGRICULTEURS**

**Le Président**



**Damien MARTY**

◆◆◆◆◆◆◆◆